

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000718 – AFR 42/004/00

Informations complémentaires sur l'AU 330/00 (AFR 42/003/00 du 1^{er} novembre 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

NAMIBIE **Jose Domingos Sekunda (63 ans)**
Paulo Mendes
Herculano Jornal Satchanga
Bartolomeu Sanguave

Londres, le 8 novembre 2000

Trois des quatre hommes nommés ci-dessus ont été libérés. La Haute Cour avait ordonné la libération des quatre détenus mais les autorités n'ont pas encore pleinement obtempéré.

Paulo Mendes, Herculano Jornal Satchanga et Bartolomeu Sanguave ont été libérés le 27 octobre.

Le 24 octobre, la Haute Cour a rendu une ordonnance demandant aux autorités de remettre en liberté Jose Sekunda si elles n'étaient pas en mesure de fournir les éléments justifiant sa détention d'ici le 10 novembre.

Aucune action complémentaire n'est requise pour l'instant de la part du réseau des Actions urgentes. Une nouvelle intervention sera peut-être requise dans la mise à jour que nous enverrons le 10 novembre.